VILLE DE PARIS.

COMITÉ CENTRAL D'INSTRUCTION PRIMAIRE
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE



EXTRAIT

DU

RAPPORT

FAIT A LA

COMMISSION DES LIVRES ET MÉTHODES

SUR LA

MÉTHODE MNÉMONIQUE
FRANCO-POLONAISE;

PAR

M. F. DEMOYENCOURT,

Chef d'institution, membre du XIe Comité local d'instruction primaire et de la Commission des livres et méthodes, près le Comité central de Paris.

PARIS,

IMPRIMERIE DE SCHNEIDER ET LANGRAND,
RUE D'ERFURTH, N° 1.

1841

EXTRAIT

DU

RAPPORT

FAIT

A LA COMMISSION DES LIVRES ET MÉTHODES

SUR LA

MÉTHODE MNÉMONIQUE

FRANCO-POLONAISE.

Séance du 13 février 1841.

Messieurs,

A la fin de votre dernière session, vous m'avez chargé de l'examen de la *Méthode mnémonique franco-polonaise*, inventée par M. Iazwinski et perfectionnée par M. le général Bem, auteur de l'exposé général de cette méthode, et vous m'avez invité à suivre les expériences propres à faire juger cette méthode et apprécier le degré d'utilité qu'elle peut présenter dans l'enseignement public.

J'ai cherché, Messieurs, à remplir vos intentions le mieux qu'il m'a été possible, et c'est de l'étude que j'ai faite de cette

méthode et des expériences que j'en ai fait faire sous mes yeux, que je vais avoir l'honneur de vous rendre compte.

Ainsi que vous l'avez désiré, Messieurs, les expériences se sont faites dans ma maison, sur mes propres élèves, et toujours en ma présence; elles ont commencé le 12 novembre 1840 et se sont terminées le 14 janvier 1841. Nous avons eu en tout six séances qui ont eu lieu les jeudis et ont duré une heure et demie environ chacune.

Pour éclairer ma conviction et juger par des faits de l'application de cette méthode, des élèves à qui il convient de l'appliquer, et du degré d'intelligence et d'instruction que doivent avoir ces élèves, je me suis appliqué à former à l'auteur de la méthode un auditoire infiniment varié; il était composé de 31 auditeurs d'instruction et d'âge différents, et comprenait des enfants de 7 à 10 ans, n'ayant d'autre instruction que celle des écoles primaires élémentaires, des élèves de cinquième, de quatrième, de rhétorique, de philosophie, de mathématiques, et de professeurs tant de ma maison qu'étrangers à mon établissement.

Nul n'avait la moindre connaissance de la méthode qui allait être enseignée.

Première séance. — 12 novembre 1840.

La première séance a eu pour objet l'examen d'un jeune homme, élève de la méthode franco-polonaise. Le but de l'auteur dans cet examen, qu'il m'a prié de faire moi-même, était de constater ce qu'il est possible d'apprendre et de retenir par le moyen de cette méthode; et, en effet, Messieurs, le but fut atteint. L'étonnement des auditeurs fut grand quand on entendit ce jeune homme répondre d'abord sur toute la chronologie simple de l'histoire de France, puis faire connaître l'année de l'avènement au trône de tous les souverains d'un même nom; puis, passant à l'histoire du moyen âge, indiquer la date des principales époques, soit en prenant la même année dans des siècles différents, soit en faisant connaître tout ce qui s'est passé d'intéressant ou de saillant dans un même siècle; mais l'étonnement redoubla quand on entendit ce jeune homme répondre sur les synchronismes, énumérant les faits remarquables qui se sont accomplis la même année dans les différents Etats de l'Europe. Ainsi il nomma tous les sou-

verains contemporains qui régnèrent dans une même année, l'époque à laquelle chacun d'eux prit possession de ses États, l'année exacte de la mort de chacun, les accroissements ou les pertes qu'ils firent, et généralement les circonstances les plus remarquables de tous les États de l'Europe dans le même temps; et, non content de répondre en suivant l'ordre chronologique, il satisfit à toutes les questions qui lui furent faites à bâtons rompus et dans tous les sens, soit en suivant la chronologie d'un même État depuis une époque donnée jusqu'à nos jours, soit en suivant tous les États dans une même année; ce qui suppose la connaissance de toutes les chronologies simples de chaque État en particulier. Des résultats si prodigieux excitaient tout à la fois l'étonnement et l'admiration des auditeurs dont plusieurs, par des questions captieuses, essayèrent de mettre le jeune homme en défaut; mais ce fut sans succès; il répondit à tout; et lorsqu'il lui arriva de faire une erreur, il s'en aperçut le premier et s'en corrigea immédiatement. Cette première séance produisit donc l'effet que l'auteur attendait; ce fut que, tout en donnant la mesure des connaissances que la méthode mnémonique permet d'obtenir, elle excita dans l'auditoire le désir d'en faire autant, et donna à tous la confiance dont l'auteur avait besoin d'entourer son procédé, nouveau pour eux : ce qui fit qu'ils s'y appliquèrent avec plus d'ardeur et de plaisir, comprenant de quelle utilité cette méthode serait pour eux dans leurs études.

Deuxième séance. — 26 novembre 1840.

Dans la deuxième séance, qui peut être regardée comme la première pour les auditeurs, M. le général Bem commença l'exposition de son système, et expliqua, etc., etc.

Ici M. le rapporteur entre dans tous les détails de la marche d'enseignement suivi dans les quatre séances; il termine son exposé par les considérations et les conclusions suivantes :

Passons maintenant aux considérations sur les méthodes mnémoniques en général et sur celle-ci en particulier, et examinons si elle est utile, si elle peut être admise dans les écoles, à quel degré d'enseignement il convient de l'appliquer, si le matériel n'en est pas trop dispendieux pour les

écoles gratuites et pour les élèves des écoles privées, et si enfin c'est une méthode ou un *instrument*, et si son introduction dans les écoles publiques ou privées y porterait le trouble et la perturbation dans les études ; après quoi nous aurons l'honneur de vous donner nos conclusions.

De tout temps, Messieurs, on a éprouvé la nécessité de soulager la mémoire, et jamais, plus qu'aujourd'hui où les connaissances exigées sont si étendues, si variées, ce besoin ne s'est fait mieux sentir. Aussi beaucoup d'essais ont-ils été tentés avec plus ou moins de succès. On a cherché à faire retenir les lettres de l'alphabet aux enfants en les accompagnant d'images d'objets dont les noms, par leurs lettres initiales, rappelaient la lettre que l'enfant devait prononcer; divers emblèmes ont été imaginés comme moyens mnémoniques, et entre autres ceux de madame de Saint-Ouen pour son histoire de France; moyens qui ont joui de quelques succès, mais qui, en même temps qu'ils élevaient de beaucoup le prix des livres élémentaires, demandaient une étude à part qui compliquait au lieu de simplifier le travail de la mémoire.

Des tableaux synoptiques de tout genre, des cartes synchronistiques, des arbres généalogiques, tout a été mis en œuvre pour satisfaire à ce besoin de soulager la mémoire.

M. le comte de Las Cases, dans son excellent Atlas dit de Lesage, a voulu payer son tribut au soulagement de la mémoire par l'intelligence, et fit paraître son monument historique que Napoléon aurait voulu connaître au temps de sa puissance, parce que, dit-il, il en aurait inondé les lycées.

Tous ces efforts, louables sans doute quoique n'ayant pas tous atteint leur but, n'ont pas toujours été encouragés, et les plus raisonnables comme les plus extravagants ont été confondus dans la foule et enveloppés du même mépris dans la discussion sur l'enseignement secondaire. Et, quoique certaines gens prétendent que l'on ne sait bien que ce que l'on a appris avec peine, et qu'ils repoussent comme puérils les moyens employés pour fixer dans la mémoire tout ce que nos études actuelles nous forcent de lui confier, on n'en a pas moins fait des vœux pour qu'un soulagement réel fût apporté aux efforts multipliés que fait aujourd'hui notre jeunesse studieuse dans le but d'acquérir les connaissances dont les programmes lui sont imposés. Aussi a-t-on vu les abrégés se multiplier à l'infini. C'est, en effet, un grand soulagement à offrir que de réduire certaines connaissances, l'histoire,

par exemple, dont le domaine est si vaste et s'agrandit tous les jours, aux limites restreintes d'un abrégé. Bossuet en a montré l'exemple et nous a laissé un chef-d'œuvre ; ceux qui l'ont imité ont été plus ou moins heureux, mais leurs efforts n'ont pas été sans succès.

Depuis plusieurs années on a compris toute la vérité de cette pensée d'Horace, que

Segniùs irritant animos demissa per aurem,
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus,.....

Ce qui frappe les yeux se fixe plus aisément dans l'esprit que ce qui arrive par les oreilles: on a compris que véritablement les yeux sont les portes de l'entendement; et ce que l'on regardait autrefois comme puéril et destiné uniquement aux enfants pour les amuser et pour les engager à la lecture, ces images enfin dont on avait soin d'orner les livres que l'on mettait entre leurs mains, ces images, aujourd'hui l'homme le plus grave et le plus sérieux ne les dédaigne pas; il en est avide; et le public, qui généralement est bon juge en matière de goût et d'utilité, a accueilli avec un empressement qui fait la fortune de nos plus habiles dessinateurs, et le *Magasin pittoresque* qui a eu un succès si bien mérité, et ces ouvrages illustrés qui, parlant à l'intelligence autant qu'aux yeux, fixent à jamais dans la mémoire les excellentes choses qu'ils renferment. On serait presque tenté de dire que souvent, pour certains ouvrages, le dessin, en aidant à comprendre le texte, pourrait, à certains égards, dispenser de lire, et ces ouvrages y gagneraient peut-être.

Enfin, Messieurs, citerai-je le musée historique de Versailles, cette page magnifique de notre histoire, ce monument national qui, classé avec méthode et chronologie, permet à l'homme le plus ignorant, à celui même qui ne sait pas lire, de connaître les hauts faits de nos armées, de retenir les noms de nos hommes illustres dans tous les genres, de savoir à quelles époques ils appartiennent et les services qu'ils ont rendus.

A quoi donc sont-ils redevables de cette connaissance qui devrait être, après la religion et la morale, la première à donner à des Français? à ce livre national, si je puis m'exprimer ainsi, grand dans sa pensée, magnifique dans son exécution, l'œuvre du chef suprême de l'Etat; à ce livre purement mnémonique, constamment ouvert à nos yeux et appelé à instruire et la génération présente, et celles qui la suivront, de

ce qu'ont fait nos pères, et des exemples de vertu, de grandeur d'âme, de noblesse, de courage, d'héroïsme et de patriotisme qu'ils nous ont laissés, afin que nous les imitions et que nous enseignions nos fils à les imiter.

La mnémonique est donc absolument nécessaire pour le soulagement de la mémoire ; et, de tous les moyens employés pour y parvenir, la préférence doit être donnée à ceux qui frappent les yeux.

Les premières impressions que nous avons reçues, chacun le sait, sont ineffaçables ; et cependant quelles sont celles que nous conservons le mieux, sinon celles qui ont frappé nos yeux? quel est celui qui n'a pas toujours devant les yeux les lieux où il a passé son enfance? qui ne se rappelle les moindres détails qui ont frappé ses regards?

Quel est le voyageur qui ne se rappelle les lieux qu'il a parcourus et qui ne les décrive avec la plus grande exactitude bien longtemps après les avoir visités ? C'est qu'il a vu, et que ce qu'il a vu ne peut sortir de sa mémoire.

Mais de tous les moyens employés pour frapper les yeux, les plus simples, ceux qui demandent le moins d'étude, sont ceux qui doivent mériter notre préférence.

A ce titre, Messieurs, je ne crains pas de citer la méthode mnémonique dont j'ai l'honneur de vous entretenir aujourd'hui.

Simple dans son principe, elle se borne à la connaissance d'un carré divisé en cent parties ; et ce carré polonais, qu'est-ce autre chose qu'un casier que je pourrais comparer, comme je crois l'avoir déjà fait, à la casse des compositeurs dans les imprimeries. Que ce carré soit simple ou qu'il se reproduise plusieurs fois, la difficulté n'en est pas plus grande, puisqu'on ne peut, on ne doit s'occuper que d'un carré à la fois ; et les indications figurées par différents signes dans ce carré, je ne parle point encore des sous-cases, qu'est-ce autre chose qu'une carte géographique avec ses dessins, ses lettres, ses couleurs? Et qui peut nier l'avantage immense qu'ont les cartes géographiques de fixer dans la mémoire d'une manière ineffaçable les points géographiques qu'elles contiennent, et les positions générales et respectives de ces différents points ?

Tels sont, Messieurs, les carrés pointés ; ce sont des cartes historiques, si je puis m'exprimer ainsi ; et tel qui retient une carte géographique, peut également retenir les figures que présentent ces tableaux.

Il est vrai de dire que ces tableaux se compliquent quand

on en vient à faire usage des sous-cases ; mais, pour qui se compliquent-ils ? pour des étudiants qui se sont longtemps exercés sur les carrés simples, qui savent ces carrés, qui n'ont plus besoin de s'en occuper.

Sans doute s'il fallait présenter tout de suite aux élèves des tableaux subdivisés en sous-cases, et garnir ces sous-cases de tous les signes qui leur sont propres selon la spécialité que l'on étudie, je serais le premier à vous dire que cette complication rendrait le procédé impraticable ; mais il n'en est pas ainsi : c'est toujours du simple au composé que procède la méthode mnémonique franco-polonaise ; il n'est même nullement nécessaire, pour certains degrés d'instruction, de pousser l'étude jusqu'aux sous-cases. Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, pour bien des cas l'étude des cases simples est suffisante ; pour les classes élémentaires, par exemple, les sous-cases seraient du luxe ; mais si tel qui s'est contenté d'abord des cases simples se sent du goût pour l'étude de l'histoire, il peut pousser plus loin l'usage de la méthode mnémonique, et l'emploi des sous-cases ne lui offrira aucun embarras, ne lui paraîtra point une complication.

Toutefois, il est bon de le dire, on peut et l'on doit, selon moi, considérer cette méthode comme divisée en deux parties : la première est cette partie simple et élémentaire, celle qui se borne à l'étude des chronologies simples (car remarquez, Messieurs, que je ne parle toujours que de l'histoire) ; et la seconde, la partie complexe, celle qui subdivise les carrés en sous-cases, et qui permet de joindre à la chronologie simple celle des détails pour les principaux événements.

D'où je conclus que cette méthode, ou plutôt cet *instrument*, comme j'aurai l'honneur de le dire tout à l'heure, peut s'appliquer à l'enseignement primaire élémentaire, à l'enseignement primaire supérieur, à l'enseignement secondaire, et à toute personne, quelque instruite qu'elle soit, qui voudrait soulager sa mémoire. En effet, la première partie peut parfaitement s'appliquer et suffire aux études purement élémentaires, et la seconde aux études plus avancées.

Je viens de dire que je considérais cette méthode comme *un instrument;* et en effet, Messieurs, différente de toutes les méthodes, qui se substituent à celles qui sont adoptées ou mises en pratique, la méthode mnémonique franco-polonaise ne fait que leur venir en aide ; elle ne dérange rien, ne déplace rien, ne se substitue à rien ; elle s'accommode

(je parle toujours de l'histoire) de tous les ouvrages adoptés et suivis; elle s'y adapte comme un instrument propre à en faciliter l'usage; c'est un tiroir, c'est un casier, si vous voulez, dans lequel viennent se classer et se mettre en ordre les noms des souverains, la date de leur avénement, la durée de leur règne; les époques principales, leur durée; les événements saillants, les années où ils ont eu lieu.

Si les livres adoptés et en usage diffèrent un peu de la chronologie qui accompagne les tableaux pointés, ce n'est qu'un faible changement à opérer de la part de l'élève; il n'a qu'à substituer sur son tableau pointé la date de son livre à celle du tableau : il y a mieux que cela; comme je l'ai déjà dit, l'élève peut se faire lui-même son tableau pointé.

Sous ce rapport, la méthode mnémonique de M. le général Bem n'a pas à craindre de voir se soulever contre elle ni les susceptibilités des auteurs, ni l'intérêt blessé des éditeurs; il ne blesse rien, il ne nuit à rien. Je dis qu'il ne se substitue à rien; car, toujours en parlant de l'histoire, il ne dispense pas le professeur de faire sa leçon. L'auteur n'a pas la prétention d'être professeur d'histoire; il repousse loin de lui cette qualification : il n'a d'autre but que celui d'enseigner à étudier plus facilement la chronologie; il prépare, si je puis m'exprimer ainsi, les voies au professeur d'histoire, qui n'a plus qu'à développer le texte de sa leçon, avec cet avantage, qu'il appréciera le premier, que ses leçons seront bien plus fructueuses quand elles s'adresseront à des élèves déjà préparés par la chronologie comme ils l'ont été par la géographie.

Il y a donc avantage pour le professeur, bien loin qu'il y ait lésion pour lui.

Maintenant, pour compléter ma pensée sur cette méthode mnémonique, je dirai que, si c'est un *instrument* utile pour apprendre, il est bien plus utile encore pour retenir et ne point oublier.

J'ai la conviction que les noms, les dates, les événements, appris plus ou moins facilement par ce procédé, pourvu qu'ils aient été appris méthodiquement, comme la méthode l'exige, j'ai la conviction, dis-je, que tout ce qui aura été ainsi confié à la mémoire y restera profondément gravé, et que la représentation, par la pensée seulement, du tableau mnémonique suffira pour remettre dans la mémoire ce qui aurait paru lui avoir échappé.

Si maintenant j'invoque les faits qui se sont passés sous mes yeux; si je vous cite les résultats des deux dernières séances de mes expériences, je vous dirai qu'à ma grande satisfaction, à celle des auditeurs, et surtout des élèves les plus instruits, ceux de rhétorique, de mathématiques et de philosophie, ces résultats ont été tout à fait surprenants. Non-seulement ces élèves ont répondu sur tout ce qu'ils avaient vu dans les deux premières séances sans le repasser, c'est-à-dire un mois auparavant, mais en moins d'une demi-heure, trois quarts d'heure, une heure au plus, ils se sont mis en état de répondre parfaitement bien, non plus seulement sur la chronologie simple de l'histoire de France, mais sur la chronologie détaillée et sur plusieurs siècles détaillés du moyen âge; je dirai que l'opinion qui est restée dans l'esprit, non pas des enfants, qui n'ont été en cela que des êtres purement passifs, mais des jeunes gens qui y ont réfléchi; je dirai qu'ils regardent cette méthode comme un excellent instrument dont ils se servent d'eux-mêmes depuis ce temps, et que plusieurs comptent bien employer quand approchera pour eux le temps de subir les examens du baccalauréat, dont l'écueil le plus grand est celui de l'histoire.

J'ai dit, Messieurs, que je ne parlais que de la chronologie de l'histoire dans les applications à faire de cette méthode, parce que vous ne m'avez donné mission que de l'envisager sous ce point de vue. Je n'entrerai donc point dans les détails de toutes les connaissances auxquelles ce procédé peut venir en aide, de l'usage que l'on peut en faire pour la géographie, le calcul de tête, l'étude des codes, et généralement de toutes les nomenclatures qui ont plus particulièrement besoin de la mémoire : je ne m'en suis nullement occupé. J'ai pu l'entrevoir; mais il me faudrait une étude à part pour pouvoir me mettre à même de vous fixer à cet égard. Je me borne à l'étude de la chronologie, et je ne balance pas à déclarer que je trouve ce procédé tout à fait heureux. Il est simple et peu dispendieux. Je dis que ce procédé est peu dispendieux; en effet :

La dépense que le matériel occasionne pour chaque élève et pour frais d'établissement dans une maison peut se résumer à ce qui suit :

Il faut pour chaque élève :

1° Un tableau muet de 25 carrés grand format

collé sur carton.	» fr.	75 c.
2° Un tableau muet de 75 carrés pour l'histoire universelle en feuille.	»	15
Et en sus, pour qu'il soit sur carton. . .	»	»
3° Une demi-boîte de jetons métalliques de cinq couleurs et de deux grandeurs.	»	50
4° Un tableau pointé pour les rois de France.	»	15
5° La nomenclature des princes, des rois. . .	»	5
6° Chronologie détaillée de l'histoire de France.	»	15
7° Son tableau pointé.	»	15
Total.. . . .	1 fr.	90 c.

Ainsi, pour qu'un élève puisse se mettre en état de répondre parfaitement sur la chronologie détaillée des rois de France, il ne faut que 1 fr. 90 c., et même que 1 fr. 75 c., si j'en excepte le tableau des 75 carrés pour l'histoire universelle.

Pour les établissements publics, c'est-à-dire pour mettre le professeur à même de faire un enseignement simultané à un nombre quelconque d'élèves, il faut :

Un tableau en toile (un mètre carré), pour démontrer le carré primitif	3 fr.	50 c.
Un tableau en toile de 75 carrés pour l'histoire universelle (un mètre sur deux).	7	»
Un châssis en bois pour le premier de ces tableaux..	3	»
Un châssis en bois pour le deuxième tableau. .	4	50
Un tableau de 25 carrés, avec sous-cases, pour toutes les applications en général.	14	»
Un châssis en bois pour ce tableau.	6	»
Une boîte de 100 jetons à crochets de cinq couleurs et de grande dimension.	3	50
Une boîte de 100 jetons à crochets de cinq couleurs et de petite dimension pour les sous-cases.	2	50 .
Quant aux tableaux pointés et aux nomenclatures imprimées simples ou détaillées, c'est une dépense semblable à celle pour les élèves, et qui peut varier selon le sujet de la leçon ; je n'en tiens pas compte pour le moment.		
.Total. . . .	44 fr.	»

Ainsi les frais généraux, et une fois faits, pour une classe, une école, un établissement public, ne s'élèvent qu'à 44 fr.

Maintenant, citerai-je, Messieurs, les paroles d'un de mes confrères, M. Sabatier, chef d'institution, enlevé trop tôt à ses élèves, qui le chérissaient, à ses confrères, qui lui accordaient un haut degré d'estime, et à l'enseignement, qu'il savait honorer et propager utilement. « J'ai voulu, dit-il dans « un rapport qu'il fit à la Société des méthodes d'enseigne- « ment, j'ai voulu confirmer de l'autorité de l'expérience l'o- « pinion favorable que je m'étais faite sur un simple exposé « du système de M. Iazwinski; je l'ai prié de vouloir bien pro- « fesser lui-même dans une classe de mon établissement, « composée de 38 élèves de l'âge de 8 à 10 ans.

« Au bout de six leçons d'une heure chacune, la majorité « des élèves connaissait parfaitement son échelle séculaire « de l'histoire universelle, et pouvait indiquer la date pré- « cise de chaque personnage célèbre, de chaque événement « important : c'est un résultat qu'on n'obtiendrait, je pense, « par aucun autre procédé connu.

« M. Iazwinski nous paraît donc avoir rendu un véritable « service à l'enseignement, par cette découverte aussi simple « qu'ingénieuse; et c'est dans cette conviction que nous « avons l'honneur de vous proposer, Messieurs, de lui accor- « der vos suffrages et de lui donner l'autorité de votre ap- « probation.

« *Signé* SABATIER. »

Un rapport fait à la Société philotechnique au 2 septembre 1833, et approuvé par *MM. le baron de Silvestre, Depping, Duchesne, d'Epagny* et *Albert Montémont*, s'exprime également en ces termes :

« Nous pensons que l'enseignement de l'histoire et de la « chronologie, par cette méthode, peut offrir les plus grands « avantages; que sa simplicité et sa précision doivent lui ob- « tenir une préférence méritée sur toutes celles qui l'ont « précédée. »

Je ne citerai point le rapport de M. Taillefer, inspecteur de l'Académie de Paris, qui, dans son admiration pour cette méthode, s'écrie avec enthousiasme, le 18 décembre 1839 : « Honneur au général Bem, qui, convaincu des « fruits que pourraient porter un jour, et pour ses mal- « heureux compagnons d'exil, et pour le pays qui les ac-

« cueillit, ses travaux sur cette méthode ingénieuse, n'a pas « désespéré, au milieu des circonstances les plus découra- « geantes! car c'est à ce preux commandant dans les armées « polonaises que seront dus les bienfaits de cette méthode. »

Je me bornerai à vous dire, Messieurs, que, pour moi, je ne m'étais fait aucune opinion d'avance. Je n'avais voulu rien lire avant d'avoir suivi les expériences dont je viens de vous rendre compte; bien plus, en garde contre toutes ces innovations, qui, trop souvent, sont marquées au coin du charlatanisme, c'est plutôt avec méfiance, avec prévention même que je me suis prêté d'abord à ces expériences; et les questions captieuses, insidieuses même que j'ai faites à M. le général Bem, pour tâcher de trouver sa méthode en défaut, ont pu lui déceler, dans les premiers moments, l'espèce de méfiance que je n'osais ni n'avais le droit d'exprimer; mais toutes mes répugnances se sont dissipées peu à peu; et, je dois le dire, M. le général Bem a apporté dans ces six séances tant de bienveillance, tant de complaisance, tant de patience; il a été si clair, si précis dans ses explications; il a répondu si nettement et avec tant de franchise à toutes les questions qui lui étaient adressées, que, chez moi, la conviction a fait place à la méfiance, et que c'est sous l'empire de cette conviction que je vais formuler mes conclusions.

Je conclus, Messieurs, de tout ce que j'ai dit précédemment, de l'étude approfondie que j'ai faite de cette méthode mnémonique, de sa simplicité ou de sa complication graduée, de la facilité avec laquelle chacun peut en faire usage, après en avoir compris le mécanisme, des résultats qu'elle a obtenus et de ceux dont j'ai été témoin, que je regarde comme résolu le problème du soulagement de la mémoire : cette méthode, que j'appellerai *aide-mémoire polonais*, pour bien formuler ma pensée, me paraît mériter les plus grands encouragements, pourvu que ceux qui s'en serviront comme professeurs n'aillent pas la gâter, la fausser en la forçant dans ses conséquences, en exagérant son utilité et en la discréditant par l'abus qu'ils en pourraient faire.

Mais telle qu'elle est aujourd'hui, telle que le général Bem la présente, je la crois susceptible d'être employée comme *instrument* propre à aider la mémoire :

1º Dans les classes spéciales des moniteurs de nos écoles, pour toutes les chronologies simples que l'on voudrait y enseigner;